

Le monde arabe aujourd'hui

par **Marcel A. Boisard**, Genève

Dr. ès Sciences politiques (Hautes Etudes Internationales), auteur de divers livres et articles sur le monde arabo-musulman et la diplomatie multilatérale. Ancien délégué du CICR dans plusieurs pays arabes, ancien directeur exécutif de l'UNITAR et Sous-secrétaire général des Nations Unies. A vécu, résidé et effectué des missions dans les 22 pays membres de la Ligue des Etats Arabes, à l'exception de la Mauritanie et des Comores.

Table

1. Les dangers de l'ethnocentrisme
2. Sur la rive méridionale de la Méditerranée
3. La « responsabilité de protéger »
4. Un enjeu autrement plus important : la Péninsule arabique
5. Interventions militaires extérieures
6. Les quatre principaux écueils à venir
7. Réflexions additionnelles

1. Les dangers de l'ethnocentrisme

Les révoltes dans le monde arabe représentent un immense souffle d'espoir. Il n'est pas question de mettre en cause le bien fondé et la légitimité de ces mouvements populaires. L'euphorie ne doit cependant pas brouiller les perspectives. La satisfaction de suivre ce qui paraît être un processus global de démocratisation dans cette région n'autorise pas de perdre de vue les évidences, à savoir les incertitudes et les dangers de la reconstruction nécessaire à venir. Il est malaisé mais nécessaire d'analyser les récents développements, en transcendant les aspects politiques immédiats, quand bien même seule l'histoire nous en donnera l'évaluation définitive.

La presse écrite et audio-visuelle occidentale a réservé à ces événements une attention inusitée, avec la présence sur place de nombreux envoyés spéciaux, ne connaissant généralement ni les pays ni la langue et passant en boucle les mêmes informations mille fois répétées. Les commentaires étaient souvent placés dans une perspective ethnocentrique, représentant pour certain la plus formidable expression de l'impérialisme culturel des Etats industrialisés. La locution même de « printemps » arabe n'est pas comprise. En Egypte, par exemple, il n'y a que deux saisons : l'été (mai-octobre) et l'hiver (novembre-avril). Référence est faite en l'occurrence aux événements de Prague en avril 1968, qui fut une tentative avortée d'humaniser le communisme. De plus, l'insistance sur la victoire inéluctable du processus de démocratisation est souvent suspecte. L'intervention humanitaire par la violence comme en Irak précédemment et en Libye actuellement, ou encore en Afghanistan, suscite des réminiscences désagréables. L'expansion coloniale du XIXe siècle avait en effet trouvé sa justification dans « le devoir supérieur de civilisation dont l'Europe devait s'acquitter », pour paraphraser le

discours de Jules Ferry. Le prétexte de « démocratisation » remplace-t-il le fait de « colonisation » ? L'interrogation est d'autant plus pertinente que l'Occident avait aidé et armé les régimes maintenant honnis. En outre, le support à d'autres dictatures continue de par le monde, lorsque le commerce en tire profit.

Il ne faut certes pas dénigrer systématiquement l'évolution positive vers la liberté et le respect des droits de l'homme. Il convient cependant être conscient que, projetées dans le prisme d'une autre culture, la position et l'action des pays européens revêtent une coloration différente. Bien sûr, chaque cas est particulier. En schématisant grossièrement, il apparaît que le glas a sonné pour les autocraties « républicaines » tentant de devenir héréditaires. En ce qui concerne les monarchies en revanche, le régime n'est pas réellement en danger pour l'immédiat, à part l'exception de Bahreïn, mais de très profondes réformes constitutionnelles sont en cours ou attendues.

2. Sur la rive méridionale de la Méditerranée

La situation en Afrique du Nord a été agitée en début d'année 2011. Au **Maroc**, la monarchie n'est contestée que par une infime minorité, d'autant plus que le Roi, « Prince des croyants », a introduit des réformes significatives, depuis son accession au trône. Sans exiger la fin du régime, la population demande cependant une plus grande ouverture dans la conduite des affaires publiques et la transparence dans le domaine économique, pour rendre possible une juste répartition des richesses. Compte tenu de l'instabilité régnant dans la région, Mohammed VI a, en quelque sorte, pris les devants, en proposant d'importantes réformes constitutionnelles, en mars 2011. Le pouvoir de la chambre des représentants serait élargi, le statut du Premier ministre et de l'exécutif renforcé et la décentralisation favorisée. A la mi-avril, il a gracié près de 200 prisonniers politiques. Il s'agit d'un changement substantiel, mais dans la continuité, autour de la personne du roi. Le processus est lancé, mais nul ne sait encore s'il débouchera sur l'instauration d'une véritable monarchie parlementaire. L'attentat terroriste, le 28 mai 2011 à Marrakech, restera un fait anecdotique dans l'évolution du royaume, rappelant toutefois que le fanatisme religieux n'est pas mort.

Le nom arabe du pays, *El-Maghreb*, a induit celui de la région. Il signifie « Ouest », puisqu'il représentait la partie la plus occidentale de l'empire arabe, par opposition à l'Est, *El-Sharq*, auquel, on identifie généralement la Syrie.

En **Algérie**, l'opposition tente de mettre fin à l'hégémonie quasi exclusive du parti unique, exige l'éradication de la corruption et des privilèges, ainsi qu'une amélioration du standard de vie des citoyens. Le gouvernement n'a jamais été vraiment menacé par ces revendications, pour trois raisons principales. D'abord, des forces de police et d'armée abondantes permettent de quadriller les villes, en particulier la capitale, Alger, empêchant les regroupements et manifestations de masse. Ensuite, disposant de réserves de change importantes il lui est loisible de diminuer la pression sociale, par diverses mesures d'aide à la consommation courante. Enfin, la tentative de démocratisation conduite en 1992, qui avait vu la victoire des mouvements

islamistes, a été tuée dans l'œuf par l'armée. Elle avait conduit à un conflit interne sanglant, causant la mort ou la disparition de milliers de personnes, pendant une décennie. Encore traumatisée, la population craint de subir une expérience aussi douloureuse, une nouvelle fois. En janvier 2011, des émeutes avaient coûté la vie à cinq personnes. D'autres violences plus graves sont le fait d'Al Qaida au Maghreb islamique. Elles sont parfois liées au mouvement sécessionniste en Kabylie.

A la mi-avril 2011, le président Bouteflika a présenté une liste de réformes à conduire, qui paraissent assez superficielles. Apparaissant comme un vieillard fatigué, il a annoncé des mesures plus formalistes que pratiques : révision constitutionnelle et modification de la loi sur les partis politique, sans indiquer d'échéance. Cet effet d'annonce cache mal le refus de changement politiques. Le président ne dispose personnellement pas d'une grande marge de manœuvre à l'égard de l'armée, qui tient les rênes du pouvoir. Des manifestations sporadiques ont encore lieu, généralement le vendredi. Elles sont essentiellement le fait d'étudiants, sans véritables revendications politiques, si ce n'est la revalorisation de leurs diplômes. Dans sa majorité toutefois, le peuple algérien attend des actes concrets et non des généralités pour le futur et souhaite une transition pacifique.

La **Tunisie** a chassé le dictateur, mais l'avenir reste incertain. Petit pays très urbanisé, il fut l'un des principaux carrefours du monde antique. Lieu de passage, de brassage et de contact des peuples, il n'a cessé d'attirer les convoitises. Ce n'est sans doute pas par hasard que le nom qui lui fut donné par les Romains, *Ifriqya*, désigne maintenant l'ensemble du continent Afrique. Par son ouverture sur l'Europe méditerranéenne, l'Italie en particulier, la Tunisie a développé une culture ancienne, syncrétique, tolérante et laïque. Le vide politique est actuellement total, depuis la déchéance du président autocrate Ben Ali, le 14 janvier 2011, qui a quitté le pays avec l'apparente conviction que son exil ne serait que très provisoire. Les manifestations revendicatrices de masse demeurent endémiques et récurrentes. La presse est totalement libre. L'armée ne cherche pas à jouer un rôle politique. L'atmosphère est délétère. Le Premier ministre du gouvernement de transition a été poussé par la rue à donner sa démission. Le vide politique est tel qu'il fut fait appel à une ancienne figure nationale, âgée de 85 ans, pour prendre les rênes du pouvoir.

Plusieurs semaines après le changement de régime, la vie n'a pas repris son cours normal. L'économie est en ruine. Sous la dictature, elle avait connu un taux de croissance macroéconomique remarquable. Toutefois, le résultat en fut un accroissement marqué des inégalités sociales. Il n'y eut pas de véritables créations d'emplois. En un sens, elle constitue un cas d'école dans la planification mal conçue du développement économique. De plus, la guerre en Libye vient de forcer des centaines de milliers de travailleurs au retour. Une population jeune, au chômage, tente d'émigrer illégalement vers l'Europe. Il faut relever à cet égard les incohérences de la politique européenne. Les Etats, comme la France, les plus engagés en faveur de la démocratisation du monde arabe, au point d'intervenir militairement et à grands frais en Libye, refusent d'accueillir les quelque 25 000 travailleurs échoués sur les côtes italiennes, en quête de travail. L'avenir du pays n'est pas clair. Des élections devraient avoir lieu en juillet. Plus de 50 partis

politiques nouveaux seront en lice, dont le plus structuré se situe dans la mouvance islamique.

En **Egypte**, l'armée a abandonné Moubarak, sans doute pour sauver le régime et maintenir les privilèges de la caste militaire. Le président tout-puissant a abandonné le pouvoir le 11 février 2011. Le pays est très homogène depuis des milliers d'années. Constitué de deux filets de verdure le long du Nil, il représente le prototype de la « société hydraulique », dans laquelle les techniques d'irrigation déterminent largement l'organisation politique et la culture. L'école de pensée marxiste avait tiré de ces exemples le concept de « despotisme oriental ». La géographie joue un rôle fondamental, impliquant nécessairement un pouvoir fort et centralisé. Toutes les grandes dynasties pharaoniques qui ont illustré l'histoire détenaient les clefs de l'eau.

Le second paramètre essentiel est la place de l'armée. Comme dans tous les pays arabes qui furent placés sous autorité britannique, elle jouit d'un statut particulier. Les Anglais offraient en effet, à tous les grades de la hiérarchie, un revenu supérieur à celui des civils de la même classe sociale. Les militaires constituaient ainsi les garants du pouvoir. Le système s'est maintenu après les indépendances. En Egypte, les officiers étaient issus de l'aristocratie et de l'élite en général. Une brèche fut ouverte en 1937. A cause de la montée des périls en Europe, le recrutement était devenu difficile. A titre exceptionnel, l'Académie royale militaire accepta quelques jeunes issus des classes populaires. Y figuraient, entre autres, Gamal Abdel Nasser, « le fils du facteur », et Anouar Sadate, garçon issu d'une famille égypto-soudanaise pauvre, de treize enfants. Avec une dizaine de camarades, outrés par la défaite de Palestine en 1948, ils formèrent le « Mouvement des officiers libres », qui renversa la monarchie en 1952. L'armée est devenue, depuis lors, le « régime ». Elle exerce une influence tentaculaire dans tous les secteurs de l'économie nationale. Elle représente la stabilité, la continuité et une certaine forme de nationalisme. Le peuple lui fait confiance.

Les puissances occidentales, les Etats-Unis en particulier, ont sans doute été mal inspirées d'inciter les officiers supérieurs de pousser Moubarak vers une sortie rapide. S'il avait dû continuer son mandat jusqu'à son terme, en septembre 2011, une transition raisonnable aurait pu se dérouler. Dans la vacance actuelle du pouvoir, la situation est quasiment anarchique. La discorde sociale couve. L'économie est en perdition. La Compagnie du Canal de Suez n'a pas cessé ses activités mais les entreprises de tourisme désespèrent de retrouver des clients. Des comités d'immeubles ou de quartiers se sont constitués pour protéger les biens des habitants, en l'absence de toute sécurité publique. Les anciennes habitudes d'arbitraire et de brutalité de la part de la police comme de l'armée ne semblent pas avoir disparu. Certains *blogueurs* furent arrêtés, apparemment maltraités et condamnés. Une violence contenue caractérise les rapports entre les riches et les pauvres. Plus graves encore sont les conflits et heurts confessionnels. Les Coptes, premiers autochtones de la Vallée du Nil, ont donné le nom au pays (du grec *Aiguptios*). Ils sont une minorité très importante estimée à plus de dix millions d'âmes par des observateurs objectifs et ne pourront en aucun cas être boutés hors des frontières.

A l'écoute des réseaux sociaux électroniques, la foule semble toujours prête à se mobiliser et à se rassembler sur la place Tahrir. Les classes ouvrières et populaires, dont le niveau de vie reste très bas, présentent des revendications qui ne sauraient être satisfaites dans l'immédiat, au risque de ruiner définitivement l'économie du pays. Les taux de chômage ou de sous-emploi sont extrêmement élevés. Ils seront encore augmentés par le rapatriement d'un million et demi de travailleurs ayant fui la Libye. Ce mal endémique ne sera pas facilement soigné.

Le 19 mars 2011, le peuple égyptien fut, pour la première fois, invité à voter librement. L'autorité militaire provisoire lui demandait d'accepter, par référendum, des amendements à la constitution. En cas d'acceptation, des élections parlementaires auraient lieu dans les six mois, suivies ultérieurement de l'élection présidentielle. La plupart des instigateurs et des partisans de la révolte démocratique étaient opposés à cette consultation jugée prématurée et à une proposition d'amendements constitutionnels tenue comme insuffisante pour marquer une vraie rupture d'avec le régime précédent. En effet, en l'absence de parti politique structuré, disposant de responsables et d'un programme explicite d'action, les deux seuls mouvements de masse existant, à savoir ce qu'il reste du Parti national démocratique (PND) de l'ex-président Moubarak et les Frères musulmans, seraient entrés en lice avec un avantage considérable. La réponse au référendum fut toutefois nette : plus de 77 % d'avis favorables. L'interdiction ultérieure du PND et l'arrestation presque simultanée de l'ancien président Moubarak et de sa famille, à la mi-avril, introduit une nouvelle donne, qui ne va certainement pas faciliter le processus de démocratisation à venir. Les Frères musulmans, dans l'ensemble homogènes, pourraient se retrouver face à une multiplication de partis politiques, à peine établis et difficilement identifiables.

Dans le cas de la Tunisie, comme de l'Égypte, l'usage de nouvelles technologies fut déterminant. On se souvient que, *mutatis mutandis*, plus de trente années auparavant, en 1979, la révolution islamique d'Iran avait bénéficié d'un outil technique alors nouveau et maintenant totalement désuet : la cassette. Les prêches et les appels à la révolte de l'Ayatollah Khomeyni étaient distribués au niveau populaire. Avec Internet, l'impact est bien plus fort encore, puisqu'il permet l'établissement de réseaux sociaux, donc d'échanges. Ils ont incontestablement facilité la victoire de la démocratie sur la dictature. Ce n'est toutefois pas sans danger, car la manipulation est facile. Des associations, se désignant elles-mêmes sous le nom d'*Anonymous*, ne se cachent plus d'avoir, depuis l'Europe, procédé au cyber sabotage : assaut des serveurs et des sites gouvernementaux par l'envoi de millions de messages, paralysie des systèmes de fax, par l'expédition de milliers de pages noires, création de faux profils Facebook ou Twitter, ou encore conseils aux utilisateurs sur les moyens de maintenir ouvert le réseau par des lignes sécurisées et cryptées. Cette question mérite une analyse approfondie car tous les gouvernements des pays en développement pourraient se voir potentiellement déstabiliser en permanence.

3. La « responsabilité de protéger »

La **Libye** n'est pas une nation. Elle est constituée de trois provinces disparates, elles-mêmes divisées en de nombreuses tribus : la Cyrénaïque (51 % du territoire), la Tripolitaine (16 %) et le Fezzan (33 %). Ces dénominations géographiques furent supprimées par Kadhafi au profit de, respectivement, Libye orientale, occidentale et méridionale.

L'Italie arracha ces territoires à l'Empire ottoman en 1912 et eut grand peine à les dominer. La résistance s'organisa autour d'un chef légendaire, *Omar Al-Mokhtar*, né près de Tobrouk, formé aux sciences islamiques. Il conduisit un *Djihad* habile et meurtrier. Avec l'arrivée, en 1924, de Mussolini et d'un gouvernement fasciste en Italie, la répression s'intensifia. L'Emir de Cyrénaïque dut fuir vers Le Caire. Al-Mokhtar fut pris dans un guet-apens, jugé et pendu, en 1931. Ainsi, l'essence de la résistance anti-européenne fut-elle originaire de Cyrénaïque et le combat islamique.

La colonisation cessa en 1943 avec la défaite de l'Italie. La France occupa la partie septentrionale, le Fezzan, immense étendue de sable riche en hydrocarbures, qu'elle administra depuis l'Algérie. La même année, à la conclusion de la « Bataille du désert », le Royaume-Uni établit un protectorat sur la Cyrénaïque, avec Benghazi comme chef-lieu, et la Tripolitaine, deux régions qui, séparément, avaient participé à la vie commerciale et culturelle de la Méditerranée depuis l'Antiquité. La séparation interrégionale est la ville de Syrte, sur le Golf du même nom, que les géographes considèrent également comme la séparation entre le *Machrek* et le *Maghreb*. A l'Est, en direction de l'Egypte, la culture et les mœurs sont proprement arabes, à l'Ouest, vers l'Afrique du Nord, l'influence berbère est sensible.

Les Anglais firent appel à l'Emir de Cyrénaïque Idriss Al-Senoussi, maître d'une confrérie mystique (*soufi*), adepte et prédicateur d'un Islam puritain mais réformiste, souvent défini comme intégriste ou *salafiste*. Ils le promurent également Emir de Tripolitaine. L'ONU, depuis son siège de Genève, conduisit le pays unifié, avec l'adjonction du Fezzan, à l'indépendance en 1951, sous le nom de Royaume Uni de Libye. Il devenait, à l'époque, l'un des trois seuls Etats indépendants d'Afrique, avec l'Ethiopie et le Libéria. Ce résultat fut alors reconnu comme un grand succès de l'organisation intergouvernementale naissante. Idriss Ier Senoussi, anglophile et refusant d'être impliqué dans le conflit arabo-israélien, fut renversé, en 1969, par de jeunes capitaines auto-promus colonels, inspirés par l'Egypte nassérienne. N'étant pas à la tête d'une « nation », le gouvernement révolutionnaire du colonel Kadhafi fit, dès lors, du « nationalisme arabe », son cheval de bataille, qui fut plus récemment remplacé par l'idée obsessionnelle de l'unification africaine.

En un sens, Kadhafi est un cas exceptionnel. Sa tribu *kadhafa* est du Fezzan, il est né à Syrte, Tripolitaine, et a fait ses études à l'Académie militaire de Benghazi.

La Libye n'est pas davantage un Etat, mais un « pouvoir de masse », *Jamahiriyah*, néologisme arabe intraduisible qui propose un concept incompréhensible ; salmigondis confondant les philosophies politiques les plus dissemblables, mêlant des préceptes islamiques et des principes occidentaux socialistes. Ils sont contenus dans un *Livre Vert* généreusement distribué alentours, rédigé par le colonel Kadhafi lui-même en 1975, qui veut en tirer une gloire personnelle immense. Pratiquement, le résultat est qu'il n'existe aucune structure de gouvernement. Même l'armée nationale est

dédoublée par des milices aux mains du dictateur. Ubuesque et cruel, ce dernier ne se considère pas comme un chef d'Etat, mais comme un « Guide » ou un « Frère colonel », comme il est souvent nommé par ses partisans.

Il faut néanmoins souligner que, considéré en 1951 comme l'un des pays les plus pauvres du monde, la Libye était désignée l'Etat le plus développé d'Afrique, par l'ONU, en 2007. La richesse pétrolière a permis cette transformation peu commune, malgré une gouvernance démente. Les hydrocarbures constituent 75 % des recettes de l'Etat. Les estimations récentes de la production de pétrole varient de 1,5 million à 2 millions de barils par jour. Les réserves sont évaluées à quarante milliards de barils, soit un huitième de celles de l'Arabie Saoudite. C'est évidemment considérable, pour une population de 6,5 millions d'âmes. Les revenus potentiels devraient permettre une bonne reprise de l'économie, à la fin de la dictature.

Dans la foulée du « printemps arabe », le peuple de Cyrénaïque prit les armes, en pillant les dépôts existants. Dans une débandade euphorique, plutôt qu'en ordre rangé, les contestataires marchèrent sur la route de la côte, vers l'Ouest. La presse occidentale s'est enthousiasmée pour cette jeunesse courageuse et s'est véritablement déchaînée contre le tyran, parlant, même si le nombre de victimes paraît être demeuré limité, de « massacres » à chaque affrontement armé entre deux factions qui conduisent ce qui est bien une guerre civile ou, plus précisément peut-être, une guerre de sécession.

Les gouvernements des pays industrialisés ont emboîté le pas de leurs opinions publiques. Embourbées dans deux longs conflits touchant le monde musulman, l'Afghanistan et l'Irak, et incapables d'aider au règlement de la question israélo-palestinienne, les puissances occidentales ont longuement hésité à considérer une intervention militaire. Elles ont toutefois ordonné des mouvements de leur marine de guerre, au large de la Libye, et annoncé vouloir étudier « toutes les options possibles », pour éviter le massacre d'innocents. Elles évoquaient ainsi le principe de la « responsabilité de protéger » adopté, à l'ONU, par le Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements en 2005. Un siècle exactement après le dernier incident retenu par l'histoire et survenu dans la même région géographique, à savoir le « Coup d'Agadir », la « diplomatie de la canonnière », illustrative de la politique coloniale européenne, semble avoir été réintroduite !

Aurait-il pour autant fallu demeurer spectateurs et laisser les massacres potentiels se dérouler ? Evidemment non. La crise en Libye n'est pas arrivée à son terme. Il serait hasardeux de spéculer sur son issue. Elle pose de nombreuses questions de politique et de droit international. En effet, le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé une intervention armée contre un Etat membre, pour protéger la population civile contre les exactions possibles de son gouvernement. Il n'a pas évoqué le principe de l'« obligation de protéger », mais le Chapitre VII de la Charte, considérant les « menaces contre la paix ». Le problème est compliqué, parce que, entre autres raisons, il est né de deux malentendus profonds : sur la nature de la révolte, d'une part, et sur l'interprétation des mesures militaires autorisées, d'autre part.

Les manifestations qui ont débuté le 13 février 2011 ont été faussement considérées par la presse étrangère comme la continuation des protestations estudiantines de Tunisie et d'Egypte. Des foules allaient se masser sur les places principales des grandes villes et de la capitale, pour exiger, et obtenir, le départ de leur président autocrate. En réalité, il est rapidement apparu qu'il

s'agissait d'une révolte armée, prenant vite l'aspect d'une guerre civile. Elle faisait suite à de nombreuses révoltes antérieures qui avaient éclaté dans cette région orientale de la Libye et qui furent réprimées dans le sang. La population de Cyrénaïque n'avait jamais vraiment accepté la prééminence de Tripoli. Elle jouissait de cette primauté sous la monarchie. Des révoltes, très sauvagement réprimées, en 1984 et 1993 pour ne citer que les principales, étaient déjà parties de Benghazi. Des groupements fondamentalistes irréductibles et très violents prirent part aux troubles, comme le « Mouvement islamique des martyrs » ou le « Groupe des partisans de Dieu ». Ils existent réellement et ne sont pas nés de l'imagination de Kadhafi, ni de ses services de propagande. Ils ne sont sans doute pas étrangers à la révolte actuelle, même s'ils ne se montrent pas en première ligne. Certains avancent en outre une allégation difficilement contrôlable, à savoir ce seraient ces mouvements intégristes qui auraient fourni le plus grand effectif de combattants à Al Qaida, pour la guerre contre les Etats-Unis en Irak.

Les protestataires confrontés à la réaction violente du gouvernement pillèrent des arsenaux et des dépôts d'armes. Ils devinrent des insurgés. Quelques membres des forces armées firent défection et se joignirent à eux. La presse occidentale et les gouvernements suivirent les événements sans en déceler la nature véritable. Aucune initiative ne fut lancée, comme un appel au cessez-le-feu, par exemple. Fait et cause furent pris pour les insurgés, alors que le gouvernement, certes tyrannique, recevait opprobre et menaces. Une tentative de médiation fut lancée par le président Chavez du Venezuela, avec le soutien apparent de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes. Elle ne fut même pas considérée.

Les événements se précipitèrent lorsque l'idée s'est imposée que les insurgés, peu armés et pas entraînés, pouvaient être exterminés par un autocrate incontrôlable et qu'un véritable massacre de populations civiles était possible. Les pays occidentaux réagirent. Etait-ce le prétexte pour justifier une action militaire, comme l'avait été fallacieusement la menace d'armes de destruction massive, prétendant justifier une intervention en Irak ? On ne refait pas l'histoire. Avec le recul nécessaire, force est cependant de constater que dans les villes reprises aux forces de Kadhafi par les insurgés, grâce à l'appui aérien de la coalition, aucun massacre, ni fosse commune ne furent, heureusement, découverts !

Le président Sarkozy, en mal de redorer le blason de la diplomatie française, bondit sur les propositions émises avec emphase par le « philosophe » Bernard Henri Lévy. Avec l'activisme qui lui est propre, il mobilisa le gouvernement britannique et les pays européens. Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations Unies fut convoquée. Le Secrétaire général des Nations Unies fit, enfin, un appel au cessez-le-feu, le 16 mars 2011, soit plus d'un mois après le début des combats. Une résolution fut adoptée, le 17 mars. Une veillée de guerre fut réunie à Paris le 19 et les bombardements sur la Libye commencèrent le dimanche 20 mars. Les plans d'engagement devaient donc être prêts depuis bien avant la résolution du Conseil de sécurité ! En 72 heures, ce qui avait été initialement considéré comme une révolte populaire pour la démocratie devint un conflit armé internationalisé ! Le but officiel de l'intervention serait de sauver des vies menacées par un tyran ubuesque. Le risque pris est grand. En effet, une action non décisive serait pire que pas d'action du tout.

Le second malentendu émane de la résolution 1973 du Conseil de sécurité elle-même. La France et le Royaume-Uni, qui ont pris l'initiative de l'action, n'ont eu cesse de répéter qu'ils agissaient au nom de la communauté internationale et sous mandat des Nations Unies. Washington l'a affirmé avec encore plus de conviction. Il ne fallait pas risquer l'accusation de mener une nouvelle « croisade » contre l'Islam. Le processus de démocratisation dans le monde arabe doit être conduit par les peuples, disent-ils, sans interférence extérieure. Il n'est pas certain que la perception dans l'opinion publique au Moyen-Orient soit semblable, même parmi ceux qui sont les plus actifs dans la lutte contre les autocraties.

Cinq Etats se sont abstenus lors du vote de la résolution du Conseil de sécurité et pas des moindres : Allemagne, Brésil, Chine, Inde et Russie. Deux d'entre eux ont déjà fait savoir leur désaccord quant à la façon dont la décision était appliquée. Dès le deuxième jour des opérations, la Russie demanda l'arrêt des « frappes indiscriminées » et la Chine réclama un cessez-le-feu global. Pour sa part, le représentant de l'Allemagne, seul pays européen à s'être abstenu, avait déclaré, au cours des débats, qu'il « voyait de grands risques et que la possibilité de pertes humaines sur une large échelle ne devait pas être sous-estimée ».

Lors de la veillée d'armes organisée le samedi 19 mars à Paris, la participation de l'Union Africaine était annoncée. Elle ne s'est pas concrétisée. Au contraire, son Comité sur la Libye, composé de cinq chefs d'Etats, déclarait le lendemain que l'Organisation s'opposait à l'intervention militaire. Le Comité ne fut pas autorisé à se rendre à Tripoli. On relèvera bien sûr la contradiction puisque l'Afrique du Sud avait voté pour la résolution au Conseil de sécurité et se déclara hostile dans un autre cadre. Il en va de même de certains Etats membres, à la fois, de la Ligue des Etats Arabes, favorable, et de l'Union Africaine, hostile.

La Ligue des Etats Arabes a approuvé la résolution, sans avoir réuni l'unanimité. Son président, qui n'est lui-même pas arabe mais kurde, et son Secrétaire général ont participé à la réunion de Paris. Si elle exprime l'avis des gouvernements, cette position reflète-t-elle celui des populations ? Des esprits sarcastiques s'étonnent que l'Occident condamne l'intervention du Conseil de coopération du Golfe contre ceux qui s'opposent à l'autocratie et à la violation des droits de l'homme à Bahreïn et accueille, dans sa coalition en faveur des insurgés en Libye, les Emirats Arabes Unis et le Qatar ! Leur présence n'apporte strictement rien au plan militaire. Une nouvelle démonstration de deux poids deux mesures n'aiderait en rien à l'éclosion de la démocratie.

Dans la même veine de pensées et de façon plus polémique, certains se demandent pourquoi monter une opération d'envergure contre une aviation libyenne poussive, alors que rien de tel ne fut même évoqué pour protéger les populations civiles de Gaza, sévèrement bombardées par une force aérienne superbement équipée et entraînée, lors de l'opération « Plomb durci » ? De toute manière, les déclarations ultérieures contradictoires du Secrétaire général de la Ligue illustrent les attermoissements de l'Organisation.

La résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, schématiquement, se compose de trois décisions : cessez-le-feu, enfin, après un mois de combat, instauration d'une zone d'exclusion aérienne et protection des populations civiles. A ce stade, elle n'autorise pas une intervention terrestre, voire une

occupation même pour venir en aide aux opposants. Ce dernier élément explique pourquoi la Chine et la Russie n'ont pas fait usage de leur droit de veto. Elle démontre aussi implicitement que les pays européens ne sont pas véritablement prêts à s'engager dans une guerre qui serait très coûteuse.

Le cessez-le-feu est difficile à établir, entre des insurgés sans structure ni discipline et un gouvernement autocratique avec un long registre de violations du droit. Aucun mécanisme de contrôle de son application n'est prévu. Enfin, les forces coalisées d'intervention, elles-mêmes, ne paraissent pas être soumises au cessez-le-feu, tirant au contraire abondamment et bombardant depuis ses avions et ses navires.

L'établissement d'une zone d'exclusion aérienne est un acte de guerre. Il fut facile en Irak, car le conflit précédent, en 1991, avait déjà détruit l'infrastructure militaire et la défense anti aérienne. Il dura douze ans, sans entraîner la chute de Saddam Hussein. En Bosnie, il a été réalisé sans peine, avec l'accord du gouvernement. Il n'a pas empêché toutefois le massacre de Srebrenica. En toute hypothèse, le rôle de l'aviation est, dans ce genre de guerre civile, très marginal. Les cibles sont limitées, leur liste n'est pas extensible à l'infini. L'objectif pouvait être d'arrêter l'avance des chars blindés du colonel Kadhafi, en établissant une zone d'exclusion de déplacement (*no drive zone*).

Cette mesure doit donc être rattachée à la troisième composante de la résolution, à savoir la protection des populations civiles. Les moyens de sa mise en œuvre prêtent à des interprétations très divergentes. Pour certains, une autorisation d'agir sans limite a été donnée. Pour d'autres, non. En réalité, le déroulement des combats montre que l'intervention des forces aériennes coalisées a surtout permis aux insurgés de reconquérir du terrain, au détriment des forces loyalistes. La question se pose alors de savoir si l'ONU est habilitée à prendre parti pour l'un des belligérants, en lui apportant une aide directe et déterminante ? Il était choquant d'entendre un colonel libyen transfuge déclarer devant les télévisions occidentales, que les insurgés n'étaient pas encore en mesure de marcher sur la ville symbolique de Syrte, berceau du colonel Kadhafi et porte d'entrée de la Tripolitaine. Elles devaient attendre les frappes des forces aériennes coalisées. Cette situation est totalement contraire à la lettre et à l'esprit de la résolution 1973.

A l'évidence, le but ultime de l'intervention, pour les forces coalisées, est un changement de régime, même s'il ne faut pas l'évoquer, puisque la résolution du Conseil de sécurité s'est bien abstenue de le faire. En réunissant une armada démesurée d'avions, de navires, de missiles et de logistique de haute technologie, les forces coalisées espèrent surtout faire plier le colonel Kadhafi ou, mieux encore, le faire éliminer par une révolte interne à Tripoli ou une révolution de palais. L'espoir n'est pas une stratégie ! Le dictateur ne semble pas s'en émouvoir, puisqu'il aurait distribué un million d'armes à la population. Des appels très explicites et menaçants de la France et du Royaume-Uni pour un soulèvement populaire n'ont pas eu d'écho immédiat.

Du sort réservé au dictateur libyen dépend l'avenir du printemps arabe. Son maintien au pouvoir pourrait marquer la fin du mouvement populaire de revendication. Les conséquences de l'intervention étrangère pourraient être de deux ordres. D'une part, la Libye, quelles que soient les déclarations des principaux partenaires actuels, pourrait ne pas continuer d'exister comme entité politique unique. Les deux composantes principales de l'Etat, la

Tripolitaine et la Cyrénaïque, n'ont d'ailleurs jamais vécu en symbiose, comme l'histoire le démontre. Benghazi, qui a demandé l'intervention de forces militaires extérieures, fera figure de « traître ». Il ne faut donc pas refuser de considérer une partition éventuelle et ne pas s'y opposer au risque de faire couler beaucoup de sang, comme en ex-Yougoslavie ou, plus près de la région concernée, au Sud Soudan. Quel que soit le vainqueur, les représailles seront terribles, de part et d'autre. D'aucuns craignent même une « somalisation » du pays. Cette peur semble exagérée. Certes, le poids des tribus est lourd. Les liens familiaux sont forts, la solidarité envers le groupe et la loyauté à l'égard de son chef demeurent vivaces. Toutefois, les dissensions ne conduiront pas à des conflits armés locaux. En effet, la Libye est un pays très urbanisé. Quatre-vingt-cinq pour cent de sa population vit dans des villes. En toute hypothèse, le sentiment national, déjà si faible, ferait totalement défaut, après le conflit armé en cours.

De plus, quelle que soit l'issue des combats, les rapports entre l'Occident et le monde musulman vont encore se dégrader. Si, par malheur, de nombreux civils devaient être tués, la propagande de tous bords saura parfaitement utiliser les photographies des cadavres pour les ajouter à la longue liste des « martyrs, victimes de Croisés occidentaux » !

Le grand danger serait que le conflit s'enlise et attise encore davantage les haines, pouvant entraîner des règlements de comptes sanglants si l'une des parties l'emportait trop nettement sur l'autre. Il est urgent de lancer une médiation. La résolution du Conseil de sécurité insiste sur la nécessité impérieuse de négocier afin de trouver une solution durable au conflit.

Il faut donc encourager toutes les formes possibles de résolution du conflit, voire négocier directement. Ce ne sera pas facile avec le Colonel, poursuivi par la Cour pénale internationale et, déjà, virtuellement condamné. On a précipitamment fermé toutes les portes. Il faut renouer le contact, si ce n'est avec lui, avec certains de son cercle le plus rapproché et surtout avec les chefs des tribus tripolitaines. Kadhafi a subi un embargo inefficace de trente longues années et il a vu sa résidence bombardée en 1986 par le président Reagan. Il a tenu. En revanche, chaque fois qu'il se trouvait véritablement acculé, il a accepté des compromis, sur le Tchad avec la France, Lockerbie avec les Etats-Unis, les armes de destruction massive, avec l'Angleterre par exemple, sans parler de son association apparemment sincère à la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine en Méditerranée. En gros, il a tenu ses promesses. Fin négociateur, il est aussi et surtout conspirateur. Lorsque ses interlocuteurs se présentaient désunis, pour des raisons matérielles, financières ou énergétiques, il a su s'engouffrer dans les interstices. A l'avenir, la communauté internationale devra être plus solidaire. Elle dispose maintenant d'un mandat du Conseil de sécurité.

L'implication des combattants insurgés sera, bien sûr, indispensable. Elle ne peut, toutefois, pas être exclusive, car, considérant les forces en présence, Kadhafi détient encore les clefs de la solution, aussi longtemps qu'une intervention militaire extérieure terrestre n'est pas probable. Reconnaître le « Conseil national de transition », dont on sait très peu, comme l'unique représentant du peuple libyen, ainsi que l'a fait le président Sarkozy de la République française, est absurde. Il est d'ailleurs significatif de relever que le groupe de résistance à Kadhafi, exilé depuis des décennies à Londres, Libyan Freedom and Democracy Campaign, a violemment protesté contre cette

décision unilatérale. Son porte-parole souligne que les représentants principaux des opposants actuels sont des transfuges du régime dictatorial qu'ils ont longtemps servi, à leur avantage.

En effet, on connaît, du « Conseil national de transition » libyen seulement sa haine contre Kadhafi. Il serait composé de trente membres, mais huit noms seulement ont été dévoilés. Pour certains, il s'agirait de protéger les responsables vivant dans les régions encore contrôlées par Kadhafi ; pour d'autres, au contraire, il faudrait cacher l'identité de personnalités connues pour faire partie de mouvements fondamentalistes violents. Il a été établi par un transfuge de la dernière minute du régime Kadhafi, qui voulait initialement former un gouvernement provisoire, mais a dû se contenter d'un Conseil de transition. Le président de ce Conseil est le juge Moustafa Abdel Jalil, originaire de Cyrénaïque. Il fut, jusqu'à sa défection, ministre de la Justice du régime. Il aurait, dit-on maintenant, vainement tenté de lutter contre la corruption et d'obtenir la libération de détenus politiques islamistes, dont il serait proche. Il faut tout de même rappeler que c'est alors qu'il était ministre de la Justice que s'est terminé le calvaire des infirmières bulgares, non pas de son fait, mais grâce à l'intervention de l'ex-Première Dame de France. C'est également au cours de cette période que s'est déroulée la honteuse prise d'otages suisses. Le ministre Abdel Jalil ne s'était, à l'époque, pas beaucoup manifesté en faveur de la justice et des droits de l'homme ! La personnalité qui représente le Conseil dans ses relations extérieures, le Dr. Mahmoud Jibril, a également occupé d'importantes fonctions sous le régime Kadhafi. Il serait celui qui préparait la succession héréditaire du dictateur, en faveur de son fils Seif el-Islam.

Les semaines ou les mois du tyran libyen sont vraisemblablement comptés. La diabolisation de Kadhafi ne doit pas nécessairement entraîner la sanctification de ceux qui l'ont servi pendant des années et ont fait défection lorsque le vent a tourné.

Le spectre de l'enlèvement ou de la « somalisation » ne s'est pas dissipé. La tentative de médiation de l'Union africaine a échoué car les revendications des belligérants sont trop dissemblables et apparemment inconditionnelles. Les puissances ne sont pas unanimes quant à la poursuite des hostilités. Les opérations militaires sont passées sous l'autorité de l'OTAN, mais seulement 6 des 28 membres de l'alliance y participent. Le coût financier, très élevé, est estimé à plus de 300 millions de dollars américains par jour, vraisemblablement couverts en partie par le Qatar. L'aviation n'a plus de cibles valables ; les lignes du front se sont stabilisées. Les coalisés considèrent de fournir armes et matériel aux insurgés et se trouvent confrontés à un double problème. D'une part, l'embargo décrété par les Nations Unies touche l'ensemble des fournitures de guerre. D'autre part, la crainte est vive de voir des armes passer en d'autres mains. Déjà, certains pensent que Al Qaida en profitent. Les insurgés n'ont pas de formation au combat. Leur entraînement exigera des mois. La France, le Royaume Uni et l'Italie ont décidé l'envoi de conseillers, quand bien même la résolution n'autorise pas le détachement de troupes étrangères au sol. Enfin, par une lettre publiée, le 14 avril 2011, dans la presse, les présidents Obama et Sarkozy et le Premier ministre Cameron ont formellement transformé le sens de l'intervention, appelant au départ du Colonel Kadhafi, donc à un

changement de régime que la résolution des Nations Unies avait soigneusement évité de mentionner.

Les forces en présence sont très déséquilibrées. Soumis à un embargo, coupé de ses avoirs financiers et incapable de remplacer l'armement perdu, Kadhafi est sans doute condamné. Reste à savoir combien de temps il pourra demeurer au pouvoir. Le temps ne travaille pas exclusivement pour les coalisés de l'OTAN. Les cinq grandes puissances émergentes constituant le BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et représentant près de la moitié de la population mondiale appellent à une nouvelle considération de l'engagement. L'objectif de la résolution 1973 du Conseil de sécurité, à savoir « protéger les populations civiles », est trop vague et aucune modalité de sortie des hostilités n'est prévue. Il était légal puisqu'il découle d'une résolution des Nations Unies, mais pourrait progressivement perdre sa légitimité, par une interprétation trop extensive du mandat. Les perspectives d'avenir sont plutôt sombres.

4. Un enjeu autrement plus important : la Péninsule arabe

L'opinion publique européenne s'est focalisée sur les événements du Maghreb et de l'Égypte. L'intervention des forces aériennes occidentales en Libye ne cesse de remplir l'actualité depuis quelques semaines. Les voisins méditerranéens proches sont les plus intéressants et leurs vicissitudes devraient avoir des conséquences immédiates directes, ne serait-ce que sur le flux des immigrants potentiels, les pertes de marchés avantageux et une augmentation des coûts de l'énergie.

Toutefois, l'enjeu principal des bouleversements actuels pourrait bien se situer non pas sur les côtes de la Méditerranée, mais bien sur celles du Golfe persique, autour de la Péninsule arabe. Un bouleversement profond dans cette région aurait, à l'évidence, des conséquences bien plus graves et à long terme sur les cours du pétrole, la finance internationale et, partant, sur l'économie mondiale dans son ensemble. Dans la situation présente, l'avantage pourrait bien tourner en faveur d'un État non arabe : l'Iran.

La politique se complique de la dimension religieuse introduite depuis la révolution khoméniste, en Iran. On va, en effet, assister à un important rééquilibrage des forces dans la région, par un retour à l'antagonisme Sunnites-Chiites, aussi ancien que l'Islam même, et qui a connu des degrés très divers d'intensité au cours des siècles.

Le Royaume **d'Arabie Saoudite** fut établi dans ses frontières actuelles en 1932. Ce fut l'aboutissement d'une aventure qui dura près de deux siècles, marquée par des guerres entre tribus, contre l'Empire ottoman et l'Égypte. L'alliance fut scellée au milieu du XVIII^e siècle déjà, par le mariage du fils d'un prédicateur musulman traditionnel, *Abdel Wahab*, et de la fille d'un chef tribal local, *Mohammed Al Saoud*. Les caractéristiques de cette alliance initiale, basée sur la force et la religion, dure jusqu'à nos jours.

L'islam wahhabite se veut puritain et rigoriste ; la monarchie est absolue, s'inspirant des seules dispositions coraniques. Grâce à ses immenses revenus pétroliers dont une partie est redistribuée à la population, les autorités ont pu maintenir la cohésion sociale, d'autant plus que les tâches les

plus spécialisées ou les plus humbles et pénibles sont confiées à une main d'œuvre étrangère. Les immigrés sont environ 6 millions, par rapport à la population nationale de 20 millions. L'oligarchie royale est très nombreuse, grâce à l'abondante progéniture des rois et des princes. Elle est judicieusement répartie entre les différentes tribus constituant le pays.

Sur le plan économique, le niveau de vie est élevé. Depuis récemment, la jeunesse est victime d'un certain chômage ou sous-emploi, ainsi que de l'ennui généré par une société immobile. Moins que de vraies réformes constitutionnelles, ce sont des subsides distribués à intervalles réguliers qui calment toute velléité de contestation. Des groupes terroristes islamiques, dans la mouvance d'Al Qaida existent sans doute. Ben Laden est, lui-même, un natif du royaume. Ils sont minutieusement pourchassés et sévèrement réprimés. Ils ne semblent pas représenter un danger immédiat.

La population est sunnite, avec une minorité chiite, estimée à 15 %, considérée comme « hérétique » par la doctrine wahhabite et qui se plaint de discrimination. Bien sûr, l'importance de l'Arabie Saoudite, gardienne des lieux saints musulmans, réside au plan mondial dans sa richesse de pétrole et de gaz. Le montant de ses revenus annuels pour les hydrocarbures varie entre 150 et 200 milliards de dollars américains. Dès 1945, le président *Roosevelt* signa avec le roi *Abdel Aziz Al Saoud*, fondateur de la dynastie actuelle, un pacte qui est passé à la postérité sous le nom de « Pétrole contre protection ». Il demeure le fondement de relations bilatérales privilégiées et illustre l'implication des Etats-Unis. L'avenir immédiat du royaume ne semble pas menacé, mais l'instabilité règne dans son voisinage.

Situé au Nord de l'Arabie Saoudite, l'**Irak**, jusqu'à l'invasion américaine, était gouverné par la minorité arabe sunnite (30 %), qui opprimait allégrement la majorité chiite. Par la volonté de Washington, ces derniers (duodécimains/imamites) ont pris le pouvoir. C'est parfaitement légitime, mais va radicalement changer les rapports avec l'Iran, son grand voisin, au cours des années à venir.

Avec la Libye déjà mentionnée et la Somalie, l'Irak est l'un des trois membres de la Ligue des Etats arabes dans lesquels les troupes occidentales sont intervenues militairement. Le cas fera l'objet de considérations ultérieurement dans ce texte. Pour l'immédiat, il semble que la stabilité politique et la sécurité publique aient été globalement rétablies, après des pertes en vies humaines considérables. L'équilibre entre les trois principales composantes du pays, arabes chiites et sunnites et kurdes, semble se maintenir. En revanche, les chrétiens, majoritairement catholiques « chaldéens », ont été l'objet de violences graves suivant l'invasion américaine. Depuis 2004, plusieurs églises furent l'objet d'attaques à la bombe et des ecclésiastiques furent assassinés. On estimait le nombre de chrétiens, de diverses dénominations, proche du million d'âmes en 1991 avant la première intervention armée de l'Occident. Ils seraient moins de 400 000 actuellement, dont une bonne partie déplacée à l'intérieur même du pays.

Au plan plus général et actuel, des manifestations populaires, à l'image de celles qui se déroulent dans l'ensemble du monde arabe, ont régulièrement lieu, regroupant toutefois des nombres beaucoup plus limités de protestataires. La jeunesse revendique de meilleurs services publics et la fin de la corruption. L'ensemble de la construction demeure fragile. Les liens

avec l'Iran se resserrent. Le départ annoncé des troupes américaines, avant la fin de l'année 2011, pourrait laisser un vide dangereux.

En **Jordanie**, monarchie constitutionnelle, le roi issu de la grande famille historique des Hachémites, descendants du Prophète Mohammed, dispose d'un pouvoir exécutif très fort. Des manifestations publiques ont régulièrement lieu, réclamant l'éradication de la corruption et une plus large part réservée à la volonté populaire. La violence demeure contrôlée. La majorité du peuple est sunnite. Les Frères musulmans sont constitués en parti politique autorisé et jouent leur rôle d'opposition constructive.

Pendant plus de huit siècles, la famille Hachémite fut la gardienne des lieux saints musulmans. Le Chérif Hussein fit alliance avec la Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale et dirigea la révolte arabe contre le pouvoir ottoman, popularisée par Lawrence d'Arabie. Lors de la Conférence de Versailles, les Anglais ne tinrent pas leur parole de constituer un grand royaume arabe unifié. Au contraire, ils se partagèrent, avec la France, le Moyen-Orient et cessèrent leur appui aux Hachémites. Ibn Saoud prit alors La Mecque et Djeddah en 1924 et les annexa à ce qui allait devenir son royaume. N'étant pas descendant du Prophète, il ne put prendre le titre de Chérif, mais se présenta comme le « gardien des deux saintes mosquées » (La Mecque et Médine). Il est difficile d'évaluer l'impact de ces événements historiques, vieux de moins d'un siècle, sur les rapports contemporains entre les deux monarchies.

Au **Liban**, les chiites sont, aujourd'hui, majoritaires. Ils furent déclarés minoritaires par le mandataire français, il y a quelque soixante-dix ans par un subterfuge. Les communautés avaient été séparées : les chrétiens, majoritaires ensemble, tous rites et obédiences confondus, obtenaient la présidence de la République, les sunnites recensés seuls obtenaient le Premier ministre, aux chiites enfin, minoritaires, revenait la présidence du Parlement. Discriminés et déshérités, les chiites connurent un accroissement démographique bien plus rapide que les autres communautés et sont devenus nettement majoritaires. Toutefois, depuis 1940, les autorités refusent de faire tout recensement de la population, afin de ne pas remettre en cause le « Pacte national » ! Par des voies tortueuses, mais démocratiques, le *Hezbollah* chiite domine aujourd'hui indirectement le gouvernement. Le parti est très proche, militairement et idéologiquement, de la Syrie et de l'Iran.

De tous les pays membres de la Ligue des Etats arabes, qui sont ou ont été des autocraties, le Liban constitue une exception. Depuis son indépendance en 1943, il jouit d'un régime unique, à savoir le « confessionnalisme » par lequel le pouvoir est partagé entre trois communautés religieuses. Lorsque l'équilibre est rompu, la guerre civile menace. Elle a sévi de 1975 à 1990.

La **Syrie** constitue une exception. La population, comprenant une mosaïque de communautés ethniques et culturelles diverses, y est sunnite à plus de 70 %, mais le pouvoir, très centralisé et fort, reste aux mains de la minorité chiite (ismaïliens/alaouites, 7^e imam), qui tient le parti Baath, l'Etat-major militaire et les services secrets. La Syrie est l'allié fidèle de l'Iran dans le *Machreq*. Deux bâtiments de la marine de guerre iranienne ont récemment traversé le Canal de Suez, en route vers le port de Lattaquié, qui est précisément le berceau du

chiisme alaouite et de la famille Assad. Le mouvement fut tenu pour une provocation.

L'idéologie du parti Bath, né au sortir de la Seconde Guerre mondiale, s'étaye sur trois piliers : la liberté dans le sens de l'anticolonialisme, le nationalisme dans une perspective panarabe et le socialisme, non pas dans l'acception marxiste de la lutte des classes, mais par un appel à la promotion de l'individu. Elle fut élaborée par de jeunes intellectuels occidentalisés, parmi lesquels un grand nombre de chrétiens, dont le théoricien principal, Michel Aflak. Le terme même de *baath*, signifiant *résurrection* est symbolique ! Le parti panarabe s'est rapidement divisé en deux branches antagonistes, puis hostiles : l'irakienne et la syrienne. Dans les deux cas, elle fut accaparée par les militaires qui, après avoir pris le pouvoir, en firent le parti unique du pays. Elle perdit dès lors une grande partie de sa substance. Reste le nationalisme, qui se régionalisa dans ce qui avaient été les deux cœurs de la culture arabe dans sa première grandeur, Damas sous la dynastie califale des Omeyyades (661-750 de l'ère chrétienne), puis Bagdad sous les Abbassides (750-1278). Un autre grand principe maintenu fut celui de la laïcité.

L'islam ne joue aucun rôle moteur dans la vie politique actuelle. Le sort des juifs se dégrada avec la création de l'Etat d'Israël. Les chrétiens, constitués de grecs-orthodoxes, d'Arméniens, de grecs-catholiques et d'une dizaine d'autres dénominations, vivent dans la paix et le respect. Ils représentent 15 % de la population totale. Ces communautés sont très ferventes. Des apparitions de la Vierge Marie, suivies de guérisons, sont régulièrement rapportées. Selon leur mythologie, Damas serait le plus ancien établissement humain au monde. La ville est située aux pieds d'une montagne rougeâtre, qui aurait été tachée par le sang d'Abel sacrifié par Caïn son frère, selon le récit figurant dans la Bible, aussi bien que dans le Coran. Dans le mot même de Damas, se trouverait la racine arabe *dam*, signifiant sang. Le corps (ou pour le moins la tête) de saint Jean Baptiste (en arabe *Yahya*) serait enterré, en compagnie de Hussein, petit-fils de Mohammed, en un lieu où fut ultérieurement construite la Grande Mosquée Omeyyade. Ces sépultures à l'intérieur de l'édifice font l'objet de pèlerinages musulmans chiites et chrétiens.

L'antagonisme entre le parti Baath au pouvoir, nationaliste et laïc, et les Frères musulmans est très ancien. Il a conduit à des actes de guerre, impliquant le siège de certaines villes pendant plusieurs jours. Dès 1976, les Frères musulmans, entrés dans la clandestinité, menèrent une guérilla terroriste depuis la ville de Hamah. Ils escomptaient une révolte de la majorité sunnite, qui ne s'est jamais produite. En 1982, le président Hafez Al-Assad, père de l'actuel chef d'Etat, réprima la contestation avec une brutalité peu ordinaire. La ville fut assiégée, bombardée par l'aviation et l'artillerie, les quartiers anciens et historiques furent rasés pour laisser place aux blindés. Le nombre des victimes, varie de 20 000 à 40 000 morts suivant des sources plus ou moins crédibles. Il y eut des milliers d'arrestations et d'exécutions. Depuis lors, le calme régnait par la terreur. Le « printemps arabe » a donné aux opposants, surtout aux Frères musulmans semble-t-il, le courage de se faire à nouveau entendre.

Des rassemblements ont eu lieu dans la ville de Dar'a, dès les 18 et 19 mars, revendiquant plus de démocratie. Ils n'ont pas cessé. Les protestations, parties d'une grande mosquée sunnite, s'étendirent à d'autres villes vers

Damas et plus au Nord. Elles touchent maintenant l'ensemble des villes. Le président a procédé à un changement de gouvernement et annoncé des réformes, dont la fin de l'Etat d'urgence, décrété il y a plus de quarante ans. Des heurts ont néanmoins lieu quotidiennement, entraînant morts d'hommes, dont le nombre n'est pas connu. Le régime peut toutefois compter sur une partie de la population qui le soutient.

Sa grande force est son organisation. Structuré de façon pyramidale, le parti Baath a établi un véritable maillage du pays. De la petite cellule de 2 ou 3 membres, en passant par diverses unités et sections, il contrôle la vie publique et même privés, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. La répression des manifestations en est facilitée. Une loi devrait être promulguée, au début mai 2011, afin de supprimer l'Etat d'urgence établi en 1963, lors de la prise du pouvoir d'une junte militaire se réclamant du parti Baath, ainsi que les juridictions d'exception qui l'accompagnent. Simultanément, le droit de manifester serait reconnu, mais réglementé et des dispositions particulières devraient être prises pour lutter contre le terrorisme. Le régime a donc lâché un peu de lest, mais affirme sa volonté de se maintenir.

Le gouvernement crie au complot extérieur. L'accusation est assez courante dans l'argumentaire des autocrates. Force est cependant de constater que les troubles actuels en Syrie n'ont pas eu la spontanéité populaire et l'unanimité des révoltes de Tunisie et d'Egypte. Il a, d'ailleurs, été rapidement démontré que les premiers appels au soulèvement, par les réseaux sociaux, n'émanaient pas du pays mais de l'étranger. En outre, les révélations de *WikiLeaks* ont prouvé que le Département d'Etat américain finance directement, depuis 2005, des groupes d'opposition syriens afin de renverser le président Assad. Des millions de dollars sont par exemple investis dans une chaîne satellitaire de télévision, émettant depuis Londres. La violence des protestations et la brutalité de la répression pourraient entraîner l'Etat dans une situation encore beaucoup plus grave. En filigrane, le bras de fer actuel cache une confrontation entre les Etats-Unis et l'Iran. Elle pourrait donc durer et s'avérer toujours plus violente.

L'Occident n'a pas d'intérêts directs en Syrie, qui n'a pas la population de l'Egypte, ni les richesses de la Libye. Dans le cadre de leur engagement global au Moyen-Orient, la position des Etats-Unis n'est pas facile. La Syrie est l'allié de l'Iran et soutient ouvertement le Hezbollah libanais et le Hamas dans la Bande de Gaza. Son hostilité à Israël est patente ; toutes les tentatives de négociations sont restées lettres mortes. Depuis les accords de Camp David, en 1978, les observateurs s'accordent sur une évidence : il n'y aura pas de guerre sans l'Egypte, mais il n'y aura pas de paix sans la Syrie, qui exige la restitution des territoires occupés en 1967, sur le plateau du Golan. C'est toutefois la seule ligne de démarcation qui n'a pas connu des escarmouche ou échanges de tirs, depuis la cessation des hostilités. Rien ne permet de supposer quelle serait l'attitude des nouveaux gouvernants, dans l'hypothèse d'une destitution de Bachar el-Assad et de la dissolution du parti unique Baath.

Voici donc pour le Nord de l'Arabie Saoudite : Irak dispose maintenant d'une majorité chiite dont les rapports avec l'Iran deviennent de plus en plus étroits. Le Liban vient d'accepter une majorité chiite relative, mais politiquement et militairement bien structurée, en particulier par sa composante du *Hezbollah*.

La Syrie, enfin, dont la petite minorité chiite tient le pays d'une main de fer, en dépit de troubles sérieux.

Au Sud de la péninsule, se trouve le **Yémen**. Peu d'Etats modernes sont aussi méconnus. Les deux piliers cartésiens de l'analyse politique sont l'histoire et la géographie. En l'occurrence, toutes deux sont tellement diverses et riches d'événements qu'elles découragent la recherche.

L'histoire du Yémen est glorieuse et date de plusieurs millénaires. Ce fut un important lieu de production agricole, de transit et de commerce, par sa localisation géographique. Différentes civilisations et dynasties s'y sont succédé : sabéenne, juive, éthiopienne, perse, puis se sont évanouies. De certaines villes glorieuses, il ne reste que des ruines ou de modestes villages. Les Romains et les Byzantins y firent des incursions. Les Ottomans y exercèrent une suzeraineté virtuelle, avec des interruptions, jusqu'au milieu du XXe siècle et les Anglais colonisèrent sa partie septentrionale, pendant 130 ans.

Le Nord du pays a vécu, au cours de plus de dix siècles (898 à 1962), sous différentes dynasties religieuses (*Imamat*) musulmanes chiites, d'une branche appelée *Zaïdisme*. Contrairement à la majorité du chiisme, dont l'iranien, le zaïdisme reconnaît non pas douze, mais seulement cinq *Imams*, descendant du Prophète Mohammed, par Ali son gendre et Fatma sa fille. Ils n'ont pas établi de hiérarchie religieuse et n'attendent pas le retour du Mahdi, à la fin des temps. Cette dénomination religieuse n'existe qu'au Yémen. En réalité, ils sont, au plan doctrinal, plus proches des sunnites que des chiites, avec la différence essentielle qu'ils acceptent l'autorité communautaire uniquement de la part d'un membre de la famille du Prophète.

Le Zaïdisme est apparu au milieu du VIIIe siècle de l'ère chrétienne, comme dissidence religieuse et opposition au Khalife omeyyade, à Damas. Après des fortunes diverses, leur chef, vaincu, s'établit à la fin du IXe siècle dans les contreforts de la péninsule, où il convertit et pacifia les tribus montagnardes belliqueuses qui l'avaient recueilli. Elles acceptèrent son autorité. Des tribus juives vivaient en bonne intelligence avec eux. Entre 1947 et 1949, la plupart quittèrent le pays pour émigrer, avec leurs coreligionnaires d'Aden, vers Israël, dans des conditions rocambolesques et parfois dramatiques.

L'Imam parvint à étendre sa domination politique sur les plaines du Sud, peuplées de musulmans sunnites, par le truchement de sultans, qui lui reconnaissaient une certaine forme de suzeraineté. Ces populations de paysans et, sur la côte, de pêcheurs au sang métissé d'Afrique, n'ont pas montré une farouche résistance à l'encontre de leur compatriotes dominateurs du Nord, qui ne sont d'ailleurs jamais parvenus à imposer leur pleine autorité.

La partie la plus septentrionale fut cédée aux Britanniques qui, en 1839, la rattachèrent à l'administration indienne. Elle devint un siècle plus tard la « colonie » d'Aden et son arrière-pays, un protectorat. La législation et l'éducation devinrent anglaises, coupées de leurs racines islamiques traditionnelles. Port franc et lieu de ravitaillement sur la route des Indes, le commerce y prospéra. La lutte de libération anticoloniale fut menée par deux mouvements ; l'un nationaliste arabe encouragé par l'Egypte nassérienne, l'autre marxiste, appuyé par l'URSS. Ce dernier parvint à prendre in extremis la main. La couronne britannique lui céda la souveraineté sur ce qui fut sa

dernière colonie, en 1967. Une « République populaire et démocratique du Yémen » était née et allait subsister jusqu'en 1990.

Le Yémen est un pays fertile, avec une riche agriculture dans les plaines du centre et des cultures en terrasses dans les montagnes du Nord. En arabe, son nom signifie « droite » et par extension « bon », « heureux ». Il se trouve en effet à la droite de la péninsule, pour l'observateur placé sur la rive africaine de la Mer rouge. Les Romains l'appelaient *Arabia felix*, par opposition à *l'Arabia deserta*, devenue Saoudite, de nos jours. Quinze siècles avant Jésus-Christ déjà, un barrage avait été construit par les Sabéens, près de la ville de *Ma'rib*, capitale du royaume de la légendaire et mythique Reine de Saba. A l'époque, cette région connue des côtes de l'Afrique jusqu'au bassin méditerranéen, était tenue pour « la plus riche de la terre ». Elle produisait également l'encens et la myrrhe, aussi prisés que l'or. Faute d'entretien, le barrage s'écroula à la fin du VI^e siècle de notre ère. *Ma'rib* n'est plus de nos jours qu'une modeste bourgade.

Au cours de ce même VI^e siècle, les paysans yéménites commencèrent à cultiver un arbuste de provenance autochtone ou éthiopienne : le caféier. Le nom de « café » découlerait soit de *Kaffa*, province éthiopienne d'où il serait originaire ou de *K'hawah*, mot arabe signifiant « revigorant ». Son exportation ne fut pas immédiate. D'abord connue dans le monde musulman à travers les pèlerins s'étant rendus à La Mecque, le café traversa la Méditerranée à la fin du XVI^e siècle où il connut un rapide succès dans les classes aisées. Le port d'où il était expédié (*Al-Mokha*), donna l'appellation *Moca*. Du XV^e au XVII^e siècle, la ville fut l'une des principales places de commerce sur la Mer rouge, dont elle représentait administrativement l'entrée. Elle devait compter environ 20 000 habitants. S'y rendre aujourd'hui constitue une expérience étonnante. De loin, on croit en effet aborder une grande ville arabe. En réalité, ce sont seulement les minarets des anciennes mosquées qui apparaissent encore. La ville a disparu, totalement recouverte de sable. Un village de quelques centaines de pêcheurs l'a remplacée.

Le caféier a été progressivement supplanté par un autre arbuste, qui a sans doute créé la ruine du pays : le *qat*. Mâcher ses feuilles, considérées dans de nombreux pays comme un stupéfiant, crée un effet euphorisant. Celui-ci est d'autant plus fort que les feuilles sont fraîches. Son exploitation a donc progressivement remplacé les cultures maraîchères et vivrières, ainsi que le café. Des branches sont exportées quotidiennement, par avion, vers Djibouti, Oman et la Somalie. La majorité du peuple yéménite est, encore de nos jours, toxicomane.

L'agriculture occupe plus de 60 % de la population, mais ne représente que 10 % du Produit intérieur brut. Le pétrole et le gaz constituent la majorité des exportations, mais d'un niveau très modeste (150 000 barils par jour). Les réserves semblent minimes et l'exploration est rendue difficile par l'insécurité chronique régnante. Le coton et le café occupent une petite part du commerce extérieur. La population bénéficie des transferts de fonds de certains commerçants expatriés en Afrique orientale et de la main d'œuvre non spécialisé engagés dans les pays voisins exportateurs de pétrole, dont l'Arabie Saoudite. Ils en sont d'ailleurs expulsés à intervalles variables, selon l'état des relations politiques bilatérales. Pas loin d'un million de travailleurs furent rapatriés en 1991, lorsque leur gouvernement avait refusé de s'associer à la guerre contre l'Irak. Les statistiques disponibles parlent d'elles-mêmes : le

taux d'alphabétisation n'atteint pas 40 %, seulement 4 % des jeunes accèdent à l'université, le chômage atteint la moitié de la population, qui vit ainsi en dessous du seuil de pauvreté qui est de deux dollars par jour. Le Yémen, le plus pauvre des Etats arabes, est classé parmi les « pays les moins avancés » (PMA), par les Nations Unies.

Jusqu'à la fin des années 1950, le Yémen était resté un pays fermé. La première ouverture fut la construction, par le gouvernement chinois, d'une route de montagne reliant le port de Hodeida à la capitale, Sanaa. L'histoire montrera sans doute que ce lien nouveau entraîna la chute du régime. Les deux derniers Imams de la dynastie Hamid ed-Din, Yahya et Ahmed, furent assassinés. Le pouvoir devait revenir au fils du dernier, El-Badr, en septembre 1962. A cette date, des officiers nationalistes, inspirés par Gamal Abdel Nasser, menèrent une révolution. Ce fut la guerre civile : le Sud contre le Nord, les sunnites contre les chiites, les républicains contre les royalistes, le peuple de la plaine contre les montagnards. L'Egypte fut contrainte d'envoyer un détachement militaire dont l'effectif atteignit rapidement 70 000 hommes. Les tribus sont belliqueuses. Dès l'adolescence, chaque homme ne se déplace qu'avec son fusil et ses cartouchières. Même appuyés par une armée égyptienne assez moderne, les révolutionnaires ne contrôlèrent jamais que la plaine et les chemins des vallées. L'Arabie Saoudite profita de mener le combat contre Gamal Abdel Nasser, par procuration, en finançant les chefs tribaux. Le conflit s'enlisa et coûta des milliers de morts. Il fallut la défaite lors de la Guerre des six jours, en 1967, pour que l'Egypte acceptât de rapatrier ses troupes. La guerre civile prit fin en 1970, après divers compromis, permettant à Riyadh de reconnaître le nouveau régime, intitulé la République arabe du Yémen.

Des officiers supérieurs se succédèrent à la tête de l'Etat. En 1978, le colonel, ultérieurement autoproclamé maréchal Ali Abdallah Saleh prit le pouvoir. Cela marquait le retour à l'autorité d'un homme du Nord, membre de la plus puissante confédération tribale. Il participa à la guerre froide en affichant son hostilité à l'égard de son voisin méridional, la République populaire du Yémen, marxiste. Après différentes péripéties, parfois sanglantes, les deux pays s'unirent en 1990. Quatre ans plus tard, une guerre de sécession fit des milliers de morts mais ne rompit pas l'union de ce pays composé d'apports disparates.

Lors de l'unification des deux entités, le président Saleh fit montre d'une ouverture démocratique remarquable. La Constitution de 1991 est celle d'une république multipartite, avec les élections d'un Président et de représentants dans deux chambres distinctes. Le poids de la religion reste certes lourd, l'islam étant la religion d'Etat et la *sharia* source de toute législation. La guerre civile de 1994 entraîna un très net durcissement politique. Saleh fut le premier président arabe élu démocratiquement (avec 96 % des voix) en 1999 et réélu en 2006, pour une nouvelle période de sept ans. Sa soif de pouvoir s'affirmait, alors que les problèmes s'accumulaient. Les chefs tribaux contestent son autorité à la moindre contrainte, les tribus jouxtant la frontière méridionale de l'Arabie Saoudite ont pris les armes, refusant de reconnaître le gouvernement républicain. Elles seraient manipulées par l'Iran. Les combats ont déjà fait des milliers de morts. Les islamistes d'*Al Qaida* sont très actifs et ouvertement traqués par le gouvernement, avec l'aide de services secrets américains, britanniques et saoudiens. Les insurrections couvent dans le Sud, œuvre de

sécessionnistes, d'islamistes et de marxistes, parfois réunis. Hors de Sanaa et de quelques villes, le contrôle du pouvoir central est aléatoire.

Les revendications actuelles au Yémen sont très différentes des expériences tunisienne et égyptienne. Le président Saleh peut compter sur des appuis dans les tribus. Les demandes sont, d'abord, d'ordre économique, même si le président n'a pas su éviter l'autocratie et le népotisme, à l'instar de ses pairs dans le monde arabe. Il s'accroche à un pouvoir auquel il a certes été élu. Toutefois, il n'a pas su écarter la corruption et a fait, de sa proche famille, des prédateurs. Tous les postes-clefs leur ont été attribués et il avait prévu que son fils Ahmed lui succédât.

L'attitude attentiste des gouvernements occidentaux et l'enthousiasme bien modéré des médias à l'égard des protestations populaires au Yémen s'expliquent par la complexité de la situation. Le pays est doté d'une constitution démocratique. Des partis politiques, aux idéologies et programmes différents, peuvent s'exprimer. L'hostilité au président n'est pas unanime ; des manifestations en sa faveur ont régulièrement lieu. Il serait malvenu de faire la même erreur qu'en Egypte où le président Moubarak a été abandonné par son armée, sous pression de Washington, sans que la moindre mesure de transition n'eût été prise. Les Etats du Conseil de coopération du Golfe n'étaient pas favorables au président Saleh, qui, en 1991, avait refusé de s'associer à la coalition contre Saddam Hussein. Ils se posent toutefois en médiateurs, quand bien même leurs références républicaines et démocratiques sont bien minces !

Leurs craintes sont légitimes et compréhensibles. Le Yémen, très pauvre, est voisin des royaumes et émirats arabes producteurs de pétrole, très opulents. Il occupe la rive orientale du détroit de *Bad el-Mandeb*, face à la *Somalie* anarchique et à *Djibouti*, où les Français conservent une base aérienne et 3000 hommes. Les Etats-Unis, qui considèrent ce dernier pays comme « zone de guerre », ont installé une base militaire et entretiennent quelques 2000 soldats, auxquels on peut ajouter l'Allemagne et le Japon dont les modestes troupes sur place luttent contre la piraterie maritime. Cette position géostratégique est de prime importance, marquant le passage obligé vers le Canal de Suez et, aussi, la route d'une partie des exportations de pétrole vers l'Asie. Enfin, malgré l'instabilité chronique du pays, son président actuel mène une lutte efficace contre *Al Qaida*, qui, en cas de chaos, pourrait trouver un terrain très favorable à l'extension de ses activités terroristes.

Le succès relativement pacifique des révoltes tunisienne et égyptienne avait enthousiasmé l'opinion publique occidentale. Les événements plus récents font place à l'incertitude quant à l'avenir. L'enlisement du conflit en Libye pousse à une nouvelle considération des intérêts nationaux prioritaires. L'affirmation des valeurs occidentales et des principes démocratiques n'écarte plus une réflexion réaliste et pragmatique. Pour ce qui concerne le Yémen, la question est de savoir à qui devrait échoir le pouvoir ? Aux partis politiques qui n'ont pas obtenu la majorité des urnes, il y a cinq ans ? A l'armée, dont la figure montante de l'opposition, le général *Ali Mohsen Al-Ahmar*, appartient à la même confédération tribale que le président ? Il a cependant la réputation d'être proche des islamistes intégristes. A un Conseil de transition, composé de représentants de partis politiques, de responsables religieux, d'officiers supérieurs et de chefs de tribus ? Ce serait la solution la plus probable. Toutefois, si les membres de ce conseil ne parvenaient pas à se mettre

d'accord dans la situation présente, on pourrait assister à un éclatement du pays, à une « somalisation ». Cette perspective désastreuse n'est écartée par personne. Le Yémen historiquement glorieux est à terre. L'« Arabie heureuse » se désespère. Pour l'immédiat, l'objectif devrait être moins l'imposition de la démocratie que l'éradication de la misère. Les pays producteurs de pétrole dans la Péninsule, en particulier l'Arabie Saoudite, en ont les moyens.

Le **Sultanat d'Oman** n'est ni Sunnite, ni Chiite. Le Sultan et la population font partie de la troisième branche de l'islam très peu représentée, les Kharidjites (Ibadites), qui constitue une sécession du chiisme, dès la première heure de son existence. Des protestations contre le gouvernement, si ce n'est le monarque, ont eu lieu, entraînant quelques violences.

Enfin, au large des côtes, le **Royaume de Bahreïn**. L'étymologie du nom dénote un phénomène naturel peu commun. Bahreïn signifie littéralement en arabe « Deux mers ». En effet, les eaux de pluie qui se déversent sur les montagnes et désert de la péninsule arabique s'infiltrent dans le sable et réapparaissent à cet endroit du Golfe. A quelques mètres sous la surface de l'océan, se trouve une couche d'eau douce. Cette particularité fit, depuis les temps les plus reculés, la fortune de l'île. C'est effectivement à la limite de ces deux eaux que les huîtres produisaient les perles les plus recherchées du monde.

Les trois quarts de la population de Bahreïn est chiite (duodécimain comme en Iran), mais la dynastie royale est sunnite depuis deux siècles et demi. Reliée par un pont à l'Arabie Saoudite, l'île est un centre de commerce et de loisirs pour ceux voulant échapper parfois à la rigueur du wahhabisme. Ses réserves de pétrole sont pratiquement épuisées mais le commerce demeure actif. Elle abrite l'Etat-major de la Cinquième Flotte américaines, forte de 16 000 hommes, embarqués ou à terre, dont la mission est de garantir le libre passage dans le détroit d'Hormuz, par lequel transitent des millions de tonnes de pétrole. Elle est également censée apporter appui, si nécessaire, à la lutte contre le terrorisme. Les chiites, pauvres et souvent inemployés, y sont discriminés et tenus pour des agents potentiels de l'Iran. L'armée est majoritairement constituée de sunnites. Nombre de soldats ne sont d'ailleurs pas des autochtones, mais des musulmans sunnites arabes ou de la Péninsule indienne, naturalisés. Le conflit n'est pas récent. Du temps du Shah déjà, Bahreïn était considéré comme une province iranienne et deux sièges (vides) lui étaient réservés au Sénat. Ni les Etats-Unis, ni, surtout, l'Arabie Saoudite ne sauraient tolérer la chute de la dynastie sunnite.

La position de Washington est particulièrement délicate. Le gouvernement américain a pris un parti marqué en faveur des révoltes arabes, avec une position très ferme à l'égard de la Libye. Il ne peut toutefois pas donner l'impression de ne pas soutenir la famille royale de Bahreïn, au risque d'inquiéter, voire de déstabiliser les autres monarchies de la péninsule : Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unies, Kuwait, Qatar, Oman. Il a donc dû faire un choix contre les revendications démocratiques, prêchant seulement pour des réformes dans la conduite des affaires publiques. La *real politik* prend le pas sur la promotion des droits de l'homme. Les impératifs économiques et géostratégiques priment le discours humaniste !

L'envoi, le 14 mars 2011, d'un détachement de soldats saoudiens illustre l'importance de l'enjeu. Des manifestants furent tués et la répression qui suivit fut brutale. Les animateurs de la protestation furent arrêtés, ils furent jugés et certains condamnés à mort. Depuis lors, le calme règne ; les revendications populaires se sont éteintes. Le monde semble accepter, dans le cas particulier, l'écrasement du mouvement démocratique. L'Iran accuse les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite prétend que les troubles avaient été fomentés par l'Iran. Sans doute le feu couve encore. Beaucoup craignent que la politique des deux poids, deux mesures appliquée par l'Occident ne nourrisse davantage de conflits violents à l'avenir.

Les différents émirats de la Côte de la Trêve (**Kuwait, Emirats Arabes Unies** et **Qatar**) sont sunnites avec de faibles minorités chiïtes (15 %). La situation sociale est bonne, car ceux qui jouissent du statut de citoyens ne forment qu'une faible partie de la population. Les forces laborieuses, pas toujours décevantement traitées d'ailleurs, sont constituées d'immigrants trop heureux d'avoir trouvé à nourrir leurs familles restées au pays. La jeunesse autochtone est aisée et peu contestataire. Elle serait néanmoins proche d'adopter certaines des revendications de leurs contemporains arabes, soit : élargissement des libertés, fin du pouvoir non partagé et éradication de la corruption. Les actes destructeurs récents d'Al Qaida, particulièrement le 11 septembre 2001 à New York, ont montré que certains ressortissants de ces pays sont engagés dans le terrorisme. Il s'agit cependant de cas isolés.

L'exemple de **Qatar** est symptomatique des subtilités et contradictions de la politique arabe. L'Emirat est un proche allié des Etats-Unis à qui il a offert une base arrière pour les opérations en Irak et, dans une moindre mesure, en Afghanistan. Il finance la chaîne de télévision *Al-Jazira* qui dénonce les violations des droits de l'homme et promeut la démocratie dans le monde, sans ne jamais aborder la situation du Qatar même. Sur une population totale d'environ un million d'âmes, 75 % sont des étrangers. Les travailleurs ne peuvent entrer, ni sortir du pays sans l'autorisation de leurs employeurs. Ils n'ont pas de garantie de salaire minimum, pas de protection juridique et ne sont pas autorisés à s'associer syndicalement. Certains observateurs parlent d'esclavage moderne. La monarchie est absolue et héréditaire depuis plus d'un siècle et demi. Il n'existe aucun parlement, ni aucune forme de représentation populaire.

Au plan international *Al-Jazira* joue un rôle considérable d'appui aux mouvements démocratiques en cours ; elle apparaît même parfois comme le porte-parole des insurgés libyens. Le gouvernement du Qatar est l'un des plus actifs soutiens aux forces anti-Kadhafi. Ses bombardiers chasseurs participent au maintien de la zone d'exclusion aérienne. L'Emirat finance l'envoi de matériel et vraisemblablement d'armes aux rebelles. Il est l'un des trois seuls Etats à avoir reconnu le Conseil national de transition. Cette monarchie absolue est, dans le cas particulier, en première ligne dans la lutte contre l'autocratie. Simultanément, en qualité de membre du Conseil de coopération du Golf, elle a approuvé et sans doute participe au financement d'une intervention militaire brutale pour mâter une révolte démocratique chez son plus proche voisin, le Bahreïn ! Les analystes politiques extérieurs en perdent leur latin.

Enfin, sur ce Golfe persique, à savoir la côte orientale de l'Arabie Saoudite, autour de Dhahran, se trouve la majorité des champs pétrolifères. Cette région est majoritairement peuplée de chiites. Le Royaume se sent proprement encerclé ! Il est à craindre que le « danger iranien », brandi par les Etats-Unis d'Amérique, l'Arabie Saoudite et Israël, fera, à l'avenir, l'objet d'une hostilité croissante, avec des conséquences potentiellement graves et violentes, pouvant aller jusqu'à des conflits armés. L'Iran est au centre de toutes les spéculations stratégiques.

5. Interventions militaires extérieures

Ce n'est un secret pour personne que les pays occidentaux, en particulier les Etats-Unis encouragent depuis de nombreuses années les mouvements d'opposition démocratique dans les pays arabes. Ces ingérences sont parfois faites ouvertement, par le truchement d'Organisation non gouvernementales (ONG) généralement financées par leurs autorités nationales. Dans d'autres cas, la manœuvre est camouflée, généralement orchestrée par des services secrets.

Les puissances occidentales sont, dans un passé récent, intervenues militairement dans trois pays membres de la Ligue des Etats arabes, deux fois sous mandat des Nations Unies, la Somalie et la Libye, et une fois sans l'agrément de la communauté internationale, l'Irak. Les résultats furent pour le moins mitigés. Les deux premières expériences hantent la réflexion et les décisions politiques concernant la guerre en cours, en Libye.

En **Somalie**, une révolution chassa, en 1991, le président dictateur Siad Barre. Sa chute entraîna une guerre civile. Le Conseil de sécurité des Nations Unies décida de l'envoi d'une force de maintien de la paix. Devant la misère des populations, en décembre 1992, une coalition militaire conduite par les Etats-Unis débarqua sous les feux des projecteurs et des caméras de télévision, dans le cadre d'une opération au nom généreux *Restaurer l'espoir*. Il s'agissait de la première intervention armée sous le signe de l'« ingérence humanitaire ». Dix mois après, devant les pertes subies par les soldats coalisés, dont une dizaine d'Américains, les troupes se retirèrent et la mission prit fin. Depuis lors, le pays n'a jamais eu de gouvernement véritable. Il est devenu l'exemple de l'« Etat failli » ou de l'« Etat en déliquescence ».

L'**Irak** a été constitué, par la Société des Nations, en réunissant trois provinces de l'Empire ottoman. C'est un précédent historique de ce qui fut fait en Libye. Confié en mandat au Royaume Uni, elle obtint son indépendance en 1932, mais resta occupé par les britanniques jusqu'en 1947. La famille hachémite fut installée sur le trône. En 1958, la monarchie fut renversée lors d'une révolution très violente. Les officiers prirent le pouvoir, au nom de l'idéologie Baath, laïque, nationaliste et socialisante. Les coups d'Etat se succédèrent. En 1979 le général Saddam Hussein parvint à écarter ses concurrents militaires. Le pays allait alors subir une dictature violente et mener plusieurs conflits armés, dont notamment, une guerre de huit années (1980-1988) contre l'Iran, qui coûta plus d'un million de morts, puis l'invasion

du Kuweit (1990-1991), entraînant l'intervention des puissances occidentales sous mandat des Nations Unies. En 2003, sous l'allégation, qui s'avéra ultérieurement fallacieuse, que le dictateur développait des armes de destruction massive, les Etats-Unis, sans accord du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec une coalition de quelques Etats dont le Royaume-Uni, envahit l'Irak dans le cadre d'une guerre qui devait être courte. L'objectif était un changement de régime et l'instauration de la démocratie. Le conflit a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes, surtout des civils.

Après huit longues années, l'engagement américain devrait prendre fin en août ou décembre 2011. Un parlement a été élu, un gouvernement formé après moult péripéties. La sécurité demeure aléatoire. Ce conflit armé est l'exemple de l'enlèvement de forces coalisées, intervenues dans les affaires moyen orientales.

Reste à savoir ce qu'il adviendra du conflit libyen en cours. Les expériences somalienne et irakienne, ne prêtent pas à l'optimisme !

5. Les quatre principaux écueils à venir

Nul ne peut prédire l'impact des révoltes en cours sur l'avenir à moyen et à long terme du monde arabe. Dans l'immédiat les dangers les plus importants sont : l'intransigeance des protagonistes, la situation économique, la structure politique interne à naître et la question palestinienne.

Vaincre les intransigeances

Les deux premières révoltes, en Tunisie et en Egypte, furent aisées. Les foules occupaient les places publiques des principales villes refusant de les quitter, avant le départ des deux présidents autocrates. L'armée et la police demeurèrent à l'arrière fond de la scène. Il y eut quelques violences, maîtrisées. Ben Ali trouva refuge en Arabie Saoudite, qui refuse son extradition et rapatriement. Moubarak préféra rester en Egypte où il fut ultérieurement mis aux arrêts, ainsi que ses fils, la plupart des membres de son cabinet et de nombreux hommes d'affaires proches du pouvoir. Des voix se sont élevées pour que les hommes politiques déchus soient jugés par le Tribunal Pénal International. L'arme est à double tranchant.

C'est le sort qui serait réservé explicitement ou implicitement aux autres dictateurs aux prises avec la contestation de leur population. Ainsi durcissent-ils leur position et cherchent-ils une immunité pour eux et leurs proches. Le « printemps arabe » risque de tourner aux bains de sang !

A Bahreïn, le souverain a maté la révolte par la force et avec l'assistance d'autres monarchies du Golfe, dont l'Arabie Saoudite en particulier. La répression fut sanglante et les violations des droits de l'homme nombreuses. Les Etats-Unis et l'Occident n'en furent pas directement complices mais détournèrent pudiquement leurs yeux, car il en allait de leur intérêt !

Le colonel Kadhafi et sa famille sont officiellement menacés du Tribunal pénal international. Il n'a donc d'autre choix que de continuer le conflit armé. Les timides tentatives de négociation furent étouffées dans l'œuf, car les rebelles refusèrent d'emblée de considérer toute sorte d'immunité pour le chef d'Etat. En Syrie, le président Assad réprime l'opposition avec violence. Issu de l'une des nombreuses minorités nationales, il ne voit pas d'autres issues pour lui et

son clan. Les réactions modestes et strictement verbales de l'Occident ne l'impressionnent pas. De plus, la Russie et la Chine, qui n'avaient pas opposé leur veto à la résolution du Conseil de Sécurité sur la Libye, se montrent échaudées par la façon dont elle est appliquée par la France et le Royaume Uni. Ils refusent toute nouvelle résolution, voire toute déclaration commune, touchant aux affaires intérieures d'Etats arabes.

Le cas du président Ali Abdallah Sale, au Yémen, est encore plus symptomatique des intransigeances. Les monarchies du Conseil de coopération du Golf sont parvenues à faire accepter un accord. Il prévoit la constitution d'un gouvernement d'union nationale pendant 30 jours, au terme desquels le président quittera le pays, jouissant avec sa famille de l'immunité. Des élections suivraient, 30 jours après le départ du dictateur. Aussi bien le président virtuellement déchu que l'opposition politique en place ont accepté la proposition. Les manifestants, eux, s'y opposent, jurant qu'ils continueront d'occuper les villes jusqu'au départ et à la condamnation du président.

Précisément parce que ces pays n'ont pas connu de véritable démocratie, les protagonistes ne sont pas ouverts au compromis. En outre, leur combat étant abondamment relié par la presse internationale, aucun ne veut donner le sentiment de faiblesse. A défaut d'être réglés, les problèmes ressurgiront dans un futur pas trop lointain. Les nécessités de réformes et de conciliation sont plus urgentes que jamais. Elles touchent tout aussi bien les monarchies arabes qui n'ont pas été trop directement menacées par les événements du premier trimestre de 2011.

Le coût de la reconstruction économique

Les révoltes arabes ont été engendrées, certes, par un désir de dignité et de liberté, mais surtout par le besoin d'obtenir un travail, un salaire décent et un niveau de vie acceptable. L'impératif d'espérance fut plus fort que l'appel à la démocratie. Le coût pour la relance après le changement de régime est déjà estimé à plusieurs milliards de dollars. Il sera augmenté par l'afflux de près de deux millions d'ouvriers peu qualifiés dont trois quarts d'Egyptiens fuyant la Libye pour grossir, chez eux, la masse des chômeurs.

L'instauration d'une bonne gouvernance, sous quelle que forme que ce soit, dans les pays qui ont chassé l'absolutisme, implique un accompagnement économique considérable. Ce dont les jeunes ont besoin sont travail valorisant et revenus décents. Les pays occidentaux doivent en être conscients. Les slogans atteignent rapidement leurs limites. La volonté politique et les moyens matériels sont-ils disponibles ? L'Europe et plus largement l'Occident ont-ils la volonté et, surtout, les moyens de faire face aux défis qui s'annoncent ? Leurs immenses difficultés financières actuelles sont connues. Qui est disposé à reconsidérer globalement les termes de l'échange et la conduite générale des affaires qui, depuis des lustres, défavorisent les pays les plus vulnérables dans leur développement économique ? Le plus à craindre dans l'immédiat est que l'instabilité présente ne se prolonge. L'échec, dans le domaine socio-économique, ouvrirait la voie à tous les extrémismes.

Il n'est pas inutile de rappeler que, en 2008, devant la crainte inspirée par les émeutes de la faim, qui concernaient d'ailleurs plus d'un pays musulman, les Etats du G-8 avaient pris l'engagement de consacrer 22 milliards de dollars américains sur trois ans, afin d'augmenter la production agro-alimentaire dans les pays les plus vulnérables. A ce jour, la Banque mondiale en a reçu 400

millions, soit moins que 2 % des promesses ! La crise financière a rendu les trésoreries des pays industrialisés, déjà fortement très endettés, plus limitées que jamais. Par une ironie de l'histoire, beaucoup d'entre elles dépendent d'ailleurs du bon vouloir de régimes dictatoriaux, des Moyen et d'Extrême Orient !

Par ailleurs, il faut reconsidérer l'effet du processus économique de délocalisation. Les syndicats européens le dénoncent comme cause de pertes d'emploi chez eux. Dans les pays de la côte méridionale de la Méditerranée, les conséquences sont autres. Le transfert d'activités constitue certes une source pour la main d'œuvre locale et de gains souvent importants pour les entrepreneurs. Toutefois, il se limite à encourager de façon excessivement sectorielle l'économie, sans participer au développement global. Pour demeurer compétitive, il pousse à maintenir nécessairement les salaires à des niveaux très bas, engendrant la tension sociale. Le phénomène semble avoir échappé à l'observation des experts qui, dans leur approche macroéconomique, se félicitaient de l'augmentation du Produit intérieur brut (PIB), en Egypte et en Tunisie par exemple, sans relever les déséquilibres. Les jeunes révolutionnaires réclament maintenant que, non seulement les élites politiques, mais aussi les « profiteurs » rendent compte de leurs activités au cours de ces dernières années.

Si la précarité devait demeurer dans les pays arabes ayant mis fin aux régimes oppresseurs, les nouveaux gouvernants, incapables d'assurer le pain quotidien à leurs citoyens, auraient à leur offrir le nationalisme et la xénophobie militante, que seuls de nouveaux coups d'Etat militaires ou la mise en place d'autres dictatures pourraient calmer.

Gouvernance et démocratie

Les gouvernements et les grandes compagnies privées transnationales (dont certaines furent les corrupteurs, actifs ou passifs, des corrompus !) ont soutenu pendant des décennies les tyrannies actuellement combattues, puis les ont laissé tomber, pour se joindre aux chœurs chantant l'avènement de la démocratie. Ils auraient pu faire preuve de plus de discernement. Cela ne rappelle-t-il pas l'Iran en 1979 ? Les hommes et femmes politiques expriment, aujourd'hui, le même *mea culpa* qu'ils formulaient alors. Il n'est pas équitable néanmoins de les accuser de ne pas avoir su prévoir les événements, même si des signes avant-coureurs étaient perceptibles. La fuite précipitée de Ben Ali en Tunisie a déclenché un mouvement qui devait rapidement propager ses ondes dans la région. L'Europe fut prise de court ; ses réactions furent plus émotionnelles que réfléchies.

On a pu lire, sous de nombreuses plumes, que le réveil arabe mettait fin au spectre, sans doute exagéré, de l'islamisme. Qui en détient la preuve pour le long terme ? La conclusion semble hâtive. La réflexion, parfois discutable mais pénétrante, de Huntington dans *The Clash of Civilizations* serait devenue caduque. Contrairement à ce qu'il évoquait, l'humanité ne serait pas divisée en fonctions des cultures, mais unie par une sorte de civilisation universelle. La jeunesse de Tunisie, d'Egypte, de Libye et d'autres pays encore, sous-employée et sans avenir, s'est soulevée au nom de la dignité et de la liberté dès qu'elle a cessé d'être paralysée par la peur. C'est incontestable. Revendique-t-elle pour autant la « démocratie », dans l'acception occidentale du terme ? Sait-elle d'ailleurs ce dont il en retourne, en

puisant aux seules informations disponibles sous Google, Wikipedia et autres média électroniques ?

La révolte arabe du « printemps » 2011 est libertaire avant d'être démocratique. Huntington écrivait que les peuples musulmans étaient attachés davantage à leur religion qu'à leur Etat ou à leur nation. Ils accepteraient donc moins aisément le pluralisme. Ce que beaucoup de spécialistes reconnaissent comme une évidence se serait effacé durant le premier trimestre de l'année. Les contestataires et combattants de la liberté ont pourtant manifesté en criant, non pas tant « vive la démocratie », qu'*Allahu Akbar* (Dieu est le plus grand). La société musulmane est théocentrique, la langue arabe même, par de constantes évocations religieuses, crée un climat sacralisé. Ceci ne signifie nullement que la culture impose la soumission au tyran, l'acceptation de l'injustice et de la corruption la plus éhontée. Au contraire.

Il faut mettre en garde contre la confusion entre démocratie et gouvernance. La première se réfère à la forme ou à la structure politique ; la seconde est plus large, touchant à la fois la forme et la substance. Il peut exister des démocraties sans bonne gouvernance, mais aucune bonne gouvernance n'est possible sans que les autorités aient, d'une façon ou d'une autre, à faire rapport de leurs actes aux citoyens et sans que ceux-ci ne jouissent de tous les droits humains les plus généralement reconnus. La démocratie est un phénomène éminemment complexe qui inclut des modes de fonctionnement, mais également des traditions et des valeurs. Les élections ne sont que l'une des nombreuses composantes du processus. En toute hypothèse, elles ne sont pas un ingrédient de stabilité et d'unification, mais au contraire de division, puisqu'il faut nécessairement des vainqueurs et des vaincus.

Il serait erroné d'attendre que les systèmes politiques qui seront mis en place dans le monde arabe, demain, prennent pour modèle la démocratie occidentale. On ne se trouve pas dans le même contexte historique et culturel que les anciennes républiques socialistes d'Europe orientale, en 1989. Les pays industrialisés seraient bien inspirés de ne pas intervenir. Les peuples arabes, après avoir subi la domination ottomane puis la colonisation ont, pour la première fois depuis longtemps, la possibilité de prendre leur destin en mains. Même les élites politiques les plus occidentalisées auront à tenir compte des valeurs islamiques très présentes dans la conscience générale.

Il est souvent fait référence aux dangers que présenterait le fondamentalisme musulman. La question mérite d'être posée. L'islamisme s'est nourri des échecs économiques et sociaux dans ces Etats nés au XXe siècle. Depuis sa tendre enfance, l'élève arabe apprend que l'islam est global. La loi inspirée du Coran, expression de la volonté divine éternelle et imparfaitable, est destinée à fonder une société juste et progressiste. Les exemples tirés des siècles passés, où les musulmans portaient en effet le flambeau de la civilisation, renforcent la conviction. Pourtant la réalité vécue quotidiennement démontre le contraire : sous-développement économique, injustice sociale, chômage, corruption, soumission, implicite ou explicite, à la volonté extérieure, etc. Ceci explique l'attitude semblant parfois schizophrénique des foules.

Les Etats du Moyen-Orient ont expérimenté toutes les idéologies étrangères : nationalisme, libéralisme socialisme. Toutes ont échoué. La solution se trouverait donc dans un retour sincère aux sources, donc à l'islam, d'autant plus que les représentants de cette mouvance politique sont intègres,

soucieux du bien être des plus pauvres qu'ils ne manquent d'ailleurs pas d'aider. Ils ont été injustement stigmatisés et souvent persécutés par les régimes dictatoriaux. L'opinion publique occidentale les craint, sans les connaître. Les « Frères musulmans » (ou quelle que soit leur dénomination) doivent faire partie du paysage politique et exercer l'influence qu'ils méritent. Dans leur immense majorité, ce sont des gens pacifiques. Il convient de laisser faire les élites arabes émergentes, afin qu'elles trouvent les meilleures voies. La Turquie est l'exemple mille fois cité, avec subsidiairement l'Indonésie ainsi que la Malaisie où l'islam est religion d'Etat.

Les mouvements extrémistes les plus violents sont nés dans les pays où la répression à leur encontre était la plus sévère. Ils peuvent encore représenter un danger réel, en Algérie, en Libye, en Syrie ou au Yémen, par exemple. Les groupes armés se revendiquant comme parties d'Al Qaida en sont l'illustration. A moyen et long termes, ils ne seront vaincus que si la mouvance islamiste pacifique est autorisée à faire entendre sa voix. Certes, la vie sociale et politique pourrait être altérée, selon leur influence nationale respective. Il est à prévoir que le statut de la femme sera modifié et que les rapports avec l'Etat d'Israël pourront se dégrader.

Les peuples arabes savent ce qu'ils souhaitent : chasser les autocrates et les régimes injustes qu'ils représentent. Ils ignorent, comme tous les révoltés de l'histoire, ce par quoi ils veulent les remplacer. Force est malheureusement de constater que, plusieurs semaines après la destitution des présidents, la situation est loin d'être stabilisée en Egypte et en Tunisie. La guerre fait rage en Libye. Les confrontations continuent dans d'autres pays. Qui saurait prédire l'avenir politique de la région ?

La blessure palestinienne

La défaite militaire en Palestine et la naissance de l'Etat d'Israël en 1948 constituent un traumatisme profond et durable dans la conscience arabe. Elles ont entraîné les coups d'Etat militaires qui ont perpétué les diverses formes de dictatures, jusqu'à nos jours : Syrie en 1949 (puis 1961 après une brève union avec l'Egypte), Egypte en 1954, Irak en 1958 et enfin Libye en 1969. L'existence de l'Etat juif a servi de prétexte cherchant à excuser les nombreuses violations des droits de l'homme : parti unique, régime d'exception, absence de liberté d'expression, etc. Ce fut aussi l'excuse justifiant l'incurie administrative et les échecs socio-économiques des autocraties en place.

Le voyage d'Anwar Sadate en Israël, suivi des accords de Camp David à l'automne 1978 n'ont pas été unanimement appréciés dans le monde arabomusulman. Ils marquèrent surtout la fin d'une époque belliqueuse puisque, en effet, tout conflit armé devenait impensable, en l'absence de l'Egypte. Ils étaient également censés ouvrir une nouvelle ère, celle de la négociation. Malheureusement, près de quatre décennies se sont écoulées sans résultat tangibles. Il paraît pourtant que l'opinion publique arabe serait majoritairement prête à accepter la paix.

Le sentiment de frustration et d'injustice reste très vif. Des territoires arabes sont occupés depuis 1967. Israël ne respect ni la Charte des Nations Unies, ni les Conventions de Genève. Ces violations du droit international sont souvent critiquées : punition collective contre une autorité élue démocratiquement, bombardement de populations dans la Bande de Gaza,

tirs à belles réelles sur des manifestants civils non armés lors des diverses phases de *l'intifadah*, etc. Elles n'entraînent cependant aucune action concrète de la part de l'Occident. La politique des deux poids et deux mesures est considérée par l'opinion publique arabe comme une manifestation évidente de l'hostilité à leur égard.

On comprend la méfiance d'Israël dans les moments d'incertitude que traverse la région, malgré sa supériorité militaire indiscutable. Ce serait pourtant un moment historique pour tenter de résoudre, dans le respect du droit, de l'indépendance et de la sécurité de tous les Etats concernés, un conflit douloureux qui dure depuis si longtemps. La proposition de la Ligue des Etats Arabes, datant de 2002, devrait être la base d'une solution mutuellement acceptée, à savoir : retour aux frontières de 1967 et relations diplomatiques normalisées avec l'ensemble des pays membres. Certes, la nouvelle, annoncée le 28 avril 2011, d'une possible union nationale entre les deux principales factions de la résistance palestinienne, le *Fatah* qui gouverne la Cisjordanie et le *Hamas* à Gaza pourrait, si elle se réalise, donner prétexte à Israël de tergiverser davantage. Il est intéressant de relever que l'accord fut conclu sous l'égide de l'Egypte, signe peut-être avant-coureur d'une évolution politique au sein de la nouvelle équipe dirigeante. L'avenir n'est sans doute pas à l'optimisme.

7. Réflexions additionnelles

L'instabilité règne. Les dangers menacent. Les défis sont immenses. Les passions exacerbées rendent difficiles les compromis immédiats. Les Etats arabes devront trouver, suite aux soulèvements qu'ils vivent actuellement, le système de gouvernance qui leur convient, sans interférence de l'étranger. Avec l'appui des pays producteurs de pétrole, des investissements colossaux devront être réalisés pour relancer les économies, créer des emplois et redonner espoir aux populations. Enfin, le conflit israélo-palestinien devrait trouver rapidement solution, sous pression des Etat industrialisés, particulièrement des Etats-Unis d'Amérique. A défaut, la période post-révolutionnaire pourrait être dramatique dans des nations souvent formées de tribus, comme le Yémen et la Libye, ou de communautés disparates, comme l'Irak et la Syrie, ou encore dans des pays où la différence du niveau social et intellectuel est très marquée, comme l'Egypte et la Tunisie. Dans chaque Etat arabe, séparément, tous les excès politiques, militaires et religieux deviendraient alors possibles.

M. A. B

La situation dans le monde arabe étant très volatile, des mises à jour régulières de ce texte seront présentées, en fonction de l'évolution politico-militaire. (2 mai 2011).